

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 9

02 – AISNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SOISSONS

Ventes et cessions

528 196 223 RCS Soissons.

MARY TUPPIN AUTOMOBILES SOISSONS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 260000 EUR.

Adresse : route de Reims, 02200 Villeneuve-Saint-Germain.

Précédent propriétaire : 512 244 617 RCS Soissons. **LSA LAON.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SOISSONS du 9 juillet 2019, la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES LAON société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros €, dont le siège social est rue Voltaire 02000 CHAMBRY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT QUENTIN sous le numéro 512244617 et la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES SOISSONS société par actions simplifiée au capital de 260.000 €, dont le siège social est Route de Reims Zone Industrielle 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS sous le numéro 528196223, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES SOISSONS par la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES LAON. La société MARY TUPPIN AUTOMOBILES SOISSONS ferait apport à la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES LAON de la totalité de son actif, soit 4.923.140 €, à charge pour la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES LAON de régler la totalité de son passif, soit 4.775.287 €. L'actif net des apports s'élèverait à 147.852 €. En rémunération de l'apport net, 9.342 actions nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérés, seraient créés par la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES LAON à titre d'augmentation de son capital de 93.420 €. La prime de fusion s'élèverait globalement à 54.432 €. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 9.342 action de la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES LAON pour 26.000 actions de la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES SOISSONS. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN au nom de la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES LAON le 17 juillet 2019 et au greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS au nom de la société MARY TUPPIN AUTOMOBILES SOISSONS le 22 août 2019..